



Exigez un personnel certifié pour tout travail exigeant des compétences spécialisées.



Vous avez trouvé le candidat idéal?

POUR EN ÊTRE SÛR, RECOUREZ À LA CERTIFICATION DU PERSONNEL

Conseil canadien des normes

PROGRAMMES D'ACCREDITATION DE L'ÉVALUATION DE LA CONFORMITÉ



En tant qu'employeur, vous voulez être certain que votre nouvelle recrue possède les compétences et la formation nécessaires pour bien faire le travail demandé. La certification du personnel est un bon moyen de vérifier qu'une personne est compétente et d'en obtenir l'assurance.

La confiance dans vos décisions de recrutement améliore la dotation en personnel et vous permet de livrer des résultats de qualité. Les organismes de certification du personnel évaluent ceux et celles qu'ils certifient pour s'assurer qu'ils ont bien les compétences exigées pour les tâches à accomplir. Lorsque vous faites appel à un personnel certifié pour représenter votre organisme, vous confortez encore un peu plus votre engagement à l'égard du professionnalisme et du savoir-faire.

Au bout du compte, en recourant à un personnel certifié, vous améliorerez la fidélité de votre clientèle et rehaussez la réputation de votre entreprise. Mais ce n'est pas tout. En utilisant un organisme de certification du personnel accrédité par le Conseil canadien des normes, vous confèrerez à votre entreprise encore plus de crédibilité.

POURQUOI CHOISIR UN ORGANISME ACCRÉDITÉ PAR LE CONSEIL CANADIEN DES NORMES?

Les organismes de certification du personnel accrédités par le Conseil canadien des normes bénéficient de la richesse de son expérience et de ses connaissances.

Le Conseil canadien des normes comprend l'importance de l'évaluation de la conformité et il tient à ce qu'elle rapporte aux Canadiens. Il a été mandaté par le gouvernement fédéral pour gérer le Système national de normes. Ses programmes d'accréditation se sont acquis la reconnaissance et le respect des organismes gouvernementaux de réglementation, des entreprises, de l'industrie et des consommateurs dans l'ensemble du pays.

Le Conseil canadien des normes est disposé à examiner les possibilités d'étendre ses programmes d'accréditation là où le besoin se fait sentir. Il offre actuellement l'accréditation aux spécialistes de l'environnement et aux professionnels de la sécurité.

TROUVEZ L'ORGANISME CERTIFICATEUR DE PERSONNEL QU'IL VOUS FAUT

La liste complète des organismes accrédités de certification du personnel est affichée dans notre site web. Explorez ce site pour obtenir les toutes dernières nouvelles et informations sur l'évaluation de la conformité.

www.ccn-scc.ca
info@scc.ca
Tél. 613 238 3222

Devenir un organisme de certification accrédité, ça vous intéresse?

L'accréditation du Conseil canadien des normes confère instantanément à vos services de certification du personnel encore plus de crédibilité. Communiquez avec nous pour en savoir plus.